



Pour vous détailler son accord
le SNCTA vous invite
Réunion ouverte à tous
Lundi 18 novembre
9h30 – 13h
En amphi

Jeudi 7 novembre un nouveau CSA pour discuter de l'organisation du travail qui sera mise en place pour l'année 2025 était convoqué. Bien qu'opposé à la proposition de l'administration (cf Flash Info : 2025 : droit dans le mur ?) le SNCTA y a siégé mais étant seul et faute de quorum ce CSA n'a pu se tenir.

Le CDC a annoncé enfin par mail vendredi matin une validation par la DO des dernières revendications du SNCTA, après une énième bilatérale de 3H30 jeudi en lieu et place du CSA. Ceci vient donc conclure plusieurs mois de négociations.

Le SNCTA obtient donc un accord qui permet de garantir de la visibilité sur nos conditions de travail pour 2025 face aux revirements réguliers de la DO et aux demandes supplémentaires qui viennent sans cesse s'ajouter depuis le début des négociations. En particulier, le SNCTA met fin à la volonté de l'administration de réduire à 5 maximum les congés tous les jours de l'année si aucun accord n'était trouvé.

Tout en laissant du temps à toute autre proposition d'être validée par la DO, le CSA du 15 novembre permettra de sécuriser le contenu de cet accord et de donner de la visibilité aux contrôleurs (TDS, congés, horaire JE, RD, etc.). À moins de deux mois de la fin d'année cela est une nécessité.

Le SNCTA reste favorable à une éventuelle consultation sur l'organisation du travail des contrôleurs, comme nous l'avons démontré à plusieurs reprises par le passé. Néanmoins celle-ci ne peut se faire qu'entre deux projets répondant au cahier des charges de l'administration et validés par la DO.

Le SNCTA obtient, après de longues négociations, un accord gagnant-gagnant pour les contrôleurs du CRNA Ouest. Le SNCTA sécurisera cet accord au CSA de vendredi 15 novembre, en attendant un deuxième projet validé.